

MARCHE PUBLIC DE PRESTATION DE SERVICE

ANNEXE A au C.C.T.P.

CONTENU DES PRESTATIONS

APPEL D'OFFRES OUVERT passé en application des articles L2124-2, R2124-2, R2162-2, R2161-3 du code de la commande publique relatifs aux marchés publics

Exécution des prestations nécessaires au nettoyage, à l'entretien et à l'hygiène des locaux pour le Centre INRAE PACA – Site d'Avignon
Domaines St Paul à Avignon et St Maurice à Montfavet (département 84)

I – PRESTATION DE BASE

Les opérations de nettoyage de la prestation de base sont décrites en détail pour les BUREAUX. Elles s'appliquent à tous les autres types de locaux mais avec des variantes dans le détail des opérations et dans les fréquences qui seront précisées pour chaque type de locaux.

Attention le marché, il existe des certaines fréquences spécifiques pour certains locaux, elles sont indiquées dans le bordereau des prix annexé à l'acte d'engagement.

1 - BUREAU

- **1 fois / tous les 15 jours : corbeilles**
 - Vidage des corbeilles. Les sacs plastiques sont à la charge du titulaire.
- **1 fois / tous les 15 jours : nettoyage complet**
 - Essuyage humide des surfaces libres des plans de travail, des meubles et objets meublants avec un produit approprié. (Le nettoyage des écrans, claviers et microordinateurs n'est pas demandé).
 - Désinfection des téléphones.
 - Nettoyage du SOL selon nature : balayage ou aspirateur + lavage.
 - Enlèvement toiles d'araignées, traces de doigts sur les portes.
 - Essuyage humide des poignées de porte, des interrupteurs.
- **1 fois / mois : nettoyage complet**
 - Dépoussiérage sièges, bords libres des étagères, rebords des fenêtres et cloisons vitrées.
 - Dépoussiérage : plinthes, dessous et dessus des radiateurs et climatiseurs, dessus des armoires accessibles, goulottes et prises.
 - Nettoyage des piétements des tables et chaises, des parties verticales des meubles.

2 - CIRCULATIONS (halls, couloirs, escaliers, auvents)

- **Fréquence : 1 fois / semaine corbeilles et nettoyage complet**
Ajouter : dépoussiérage des présentoirs et du mobilier d'accueil.
- **Prestations mensuelles**
Ajouter : Nettoyage des rampes d'escalier et mains courantes.
Pas de porte : enlèvement toiles d'araignées

3 – SALLE DE REUNIONS

- **Nettoyage complet : 1 fois tous les 15 jours** pour les salles de réunion – intervention à programmer en fonction des plannings d'occupation des locaux *sauf salle 047 du bat 012 à faire toutes les semaines*

4 – BIBLIOTHEQUE

- **Fréquences** : 1 fois / mois les corbeilles, 1 fois / mois le nettoyage complet.
- **Ajouter aux prestations mensuelles** le dépoussiérage de la partie supérieure des livres au plumeau
- Le dépoussiérage des étagères avec déplacements des livres n'est pas inclus dans la prestation, mais peut faire l'objet d'une prestation à la demande.

5 – LABORATOIRE (concerne seulement les laboratoires inclus dans le marché)

- **1 fois / semaine** : vidage des corbeilles, *à l'exception des poubelles contenant des déchets de laboratoire souillés chimiquement ou biologiquement qui ne doivent pas être manipulés par les agents du titulaire.*
- **1 fois / semaine** : nettoyage complet des SOLS uniquement.
- Enlèvement des toiles d'araignées
- **Le nettoyage des paillasses est interdit.**
- **Cas particulier des pièces mixtes BUREAUX LABORATOIRE**
Appliquer les prestations LABORATOIRE dans la partie labo, les prestations BUREAU dans la partie bureau.

6 – LOCAUX TECHNIQUES, RANGEMENTS, ATELIER

- **Fréquence** : 1 fois / mois. Corbeilles et nettoyage du sol uniquement.

7 - CAFETERIA, CUISINE

- **Fréquence** : 2 fois / semaine.
 - Corbeilles et nettoyage complet.
 - Nettoyage de l'évier et de la cuisinière, dégraissage plan de travail, hotte et dessus réfrigérateur, s'il y a lieu.
- Le nettoyage intérieur du réfrigérateur et des placards n'est pas inclus dans la prestation de base, mais peut faire l'objet d'une prestation à la demande.

8 – SANITAIRES, DOUCHES et VESTIAIRES

- **1 fois / jour**
 - Vidage des poubelles.
 - Nettoyage de la robinetterie, des miroirs, des appareils distributeurs, des portes.
 - Nettoyage et essuyage des plans de vasque, lavabos, bacs, urinoirs, cuvettes, rebords de cuvette et abattants.
 - Lavage et désinfection des sols.
 - Mise en place des essuie-mains, papier toilette et savon liquide (dont la fourniture n'est pas obligatoirement demandée au prestataire).
- **1 fois / semaine**
 - Dépoussiérage des plinthes et des tuyauteries.
 - Essuyage et désinfection des interrupteurs et poignées de porte.
 - Détartrage cuvettes sanitaires, lavabos et urinoirs.
 - Nettoyage des carreaux muraux.

Les consommables sanitaires seront fournis par INRAE et mis en place dans les distributeurs par le titulaire.

II – PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

Des prestations supplémentaires sont demandées pour certains bâtiments. Elles interviendront à **fréquence régulière** précisées dans les tableaux en annexe.

III – PRECISIONS

Vous trouverez dans l'annexe 1A de l'acte d'engagement (AE) les différents locaux entrant dans le marché, indiqués bâtiment par bâtiment, y figurent également le détail des surfaces par type de locaux, le détail des appareils de sanitaires....

Les fréquences d'intervention sont celles indiquées ci-dessus, s'il y a des dérogations celles-ci sont précisées pour les locaux concernés dans l'annexe 1A à l'AE.

Dans certains cas, il peut exister des prestations supplémentaires à effectuer, celles-ci sont précisées à l'annexe 1A de l'AE pour locaux concernés.